



Bordeaux, le 20 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaccination HPV des élèves de 5^{ème} en Nouvelle-Aquitaine : il est encore temps pour les parents d'offrir à leurs enfants une protection essentielle contre les HPV grâce à la vaccination au collège

La plateforme de recueil des autorisations parentales est à nouveau ouverte ! Les parents d'élèves de 5^{ème} peuvent donner leur accord pour faire vacciner, gratuitement, leur enfant contre les infections à papillomavirus humains (HPV) lors du second passage du centre de vaccination au printemps 2025. Il leur suffit de remplir et signer le formulaire, en ligne, avant le 10 mars 2025 sur www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr

L'ARS Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la région académique Nouvelle-Aquitaine et l'Assurance Maladie Nouvelle-Aquitaine, a lancé au mois de septembre 2024 et pour la deuxième année consécutive, la campagne de vaccination contre les HPV destinée aux élèves de 5^{ème}.

| Pourquoi la vaccination au collège est-elle une chance ?

- **Pour les enfants :**
 - ☑ Elle protège dès aujourd'hui contre de nombreux cancers qui peuvent survenir à l'âge adulte, chez les femmes comme chez les hommes,
 - ☑ Le collège est le moment idéal pour effectuer cette vaccination, qui ne nécessite que deux doses avant 14 ans, contre trois doses entre 15 et 19 ans,
 - ☑ La réponse immunitaire est optimale à cet âge, offrant une protection maximale.
- **Pour les parents :**
 - ☑ Offrir cette vaccination, c'est protéger son enfant contre un virus qu'il rencontrera probablement au cours de sa vie (8 personnes sur 10 sont exposées aux HPV), notamment lors des premiers contacts intimes,
 - ☑ Cette campagne au collège est gratuite et entièrement prise en charge, sans avance de frais ni nécessité d'avoir une mutuelle.

- **Pour la santé de tous :**

- De nombreux pays ayant mis en place la vaccination scolaire ont observé une nette augmentation des couvertures vaccinales. Cela a permis de réduire significativement la circulation des HPV et, à terme, l'incidence des cancers associés.

| Réouverture de la plateforme de recueil des autorisations : les parents d'élèves de 5^{ème} peuvent encore donner leur accord du 20 janvier et jusqu'au 10 mars 2025

Depuis le 6 janvier, la plateforme de recueil des autorisations pour la vaccination des collégiens de 5^{ème} est de nouveau accessible. **Les parents d'élèves de 5^{ème}, qui n'ont pas encore donné leur autorisation pour faire vacciner leur enfant, peuvent se rendre sur la plateforme sécurisée.** Elle est accessible jusqu'au 10 mars 2025.

Cette démarche est nécessaire pour que l'enfant soit vacciné au collège. Elle implique l'accord des deux parents.

La plateforme de recueil des autorisations est directement accessible depuis le site internet HPV **www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr**. Les parents recevront également un e-mail du collège les invitant à donner leur accord (via les applications scolaires, ex : Pronote ou Ecoledirecte).

| Une nouvelle chance pour les élèves de 5^{ème} en Nouvelle-Aquitaine de se faire vacciner contre les HPV

Les équipes des centres de vaccination de la région ont réalisé une première campagne de vaccination contre les HPV dans les collèges à la fin de l'année 2024, administrant la première dose aux élèves de 5^{ème}. **Pour garantir une protection efficace contre ces virus, deux doses sont nécessaires.**

C'est pourquoi, au printemps 2025, les 22 centres de vaccination missionnés dans la région interviendront à nouveau dans les collèges pour administrer les secondes doses. Cette étape offre une nouvelle opportunité d'engager la démarche aux parents qui n'avaient pas encore donné leur autorisation de faire vacciner leurs enfants. Une seconde dose leur sera ensuite proposée, ultérieurement, soit en classe de 4^{ème} dans le courant de l'année scolaire 2025/2026. Les parents qui le souhaitent pourront aussi faire vacciner leurs enfants en ville auprès de leur médecin traitant, d'un pharmacien ou d'une sage-femme.

| En savoir plus sur le déroulement d'une séance de vaccination

Les parents qui le souhaitent, peuvent se rendre sur le site **www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr** pour s'informer sur cette vaccination. Ils y trouveront de nombreuses vidéos et notamment, **un reportage lors d'une séance de vaccination réalisée au collège Bourran de Mérignac, avec des témoignages d'élèves.**

Les parents ont également la possibilité de poser des questions à des experts de la vaccination, par l'intermédiaire d'un formulaire, avec une réponse rapide assurée.

| Deux vecteurs essentiels de prévention des papillomavirus : la vaccination et le dépistage

Cette vaccination vise à protéger les enfants d'une infection par les virus HPV. **Ces virus sont très contagieux et se transmettent par l'intermédiaire des muqueuses ou de la peau lors de contacts intimes, avec ou sans pénétration.** La contamination a généralement lieu **au tout début de la vie sexuelle**, le préservatif n'est pas efficace contre ces virus.

Ces virus sont à l'origine chaque année de 6 300 cancers (col de l'utérus, ORL, anus, pénis, ...), mais aussi de 30 000 lésions précancéreuses dont les traitements peuvent avoir des conséquences obstétricales (prématurité ...) et de 100 000 verrues anogénitales. 25 % des cancers induits par les HPV surviennent chez les hommes.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus reste très important et sauve tous les ans de nombreuses vies, en permettant de détecter et de traiter des lésions à un stade précoce. Ce dépistage concerne toutes les femmes à partir de 25 ans, vaccinées ou non. Ce cancer ne représente que la moitié des cancers induits par les HPV. Il n'existe pas, à ce jour, de dépistage systématique pour les cancers ORL et les autres localisations.

La vaccination et le dépistage sont donc complémentaires et essentiels pour protéger la population et prévenir les nombreux cancers induits par les HPV :

- La vaccination, pour éviter l'infection,

- Le dépistage, pour diagnostiquer l'infection, permettre un traitement précoce et limiter les conséquences.

>> Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr et [site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](http://site.de.l'ARS.Nouvelle-Aquitaine)



Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 62 68 47 85

ars-na-communication@ars.sante.fr